

# Climat : l'UE doit réduire de 30 % les émissions de CO2

Par *mogirard*

Créé le 01/06/2011 - 07:00

## Climat : l'UE doit réduire de 30 % les émissions de CO2

*Mercredi, 01/06/2011 - 06:00* [1 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

•

- [Tweeter](#)

•

•

0 avis :



[zoom](#)

Avant la fin 2011, l'Union doit s'engager à réduire de 30 % ses émissions de **gaz à effet de serre** d'ici 2020 (par rapport au niveau de 1990), indique une résolution votée au sein de la commission de l'environnement. Les compensations doivent être autorisées, toutefois dans certaines limites, et il faut parvenir à une réduction de 25 % à l'intérieur de l'UE. Cela créerait plusieurs millions d'emplois nouveaux dans l'Union et apporterait d'autres avantages économiques.

Le vote de la commission (44 voix pour, 14 voix contre et 1 abstention) prépare le terrain pour le vote en plénière, prévu le 23 juin. Selon Bas Eickhout (Verts/ALE, NL) qui a élaboré la résolution : "La position du Parlement européen a évolué au cours de l'année dernière. L'objectif d'une réduction de 30 % reçoit aujourd'hui un large soutien et il est particulièrement important pour l'économie européenne de mener des politiques climatiques ambitieuses.

La commission de l'environnement demande à l'UE de fixer un objectif contraignant de 30 % dans les plus brefs délais, et ce avant la fin 2011. Concernant l'engagement actuel d'une réduction de 20 %, il devrait être possible d'inclure des compensations financées dans d'autres parties de la planète ; toutefois, l'UE doit s'engager à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre à l'intérieur de son territoire, précise

la commission de l'environnement. Les députés reconnaissent que la réalisation de ces objectifs dépendra en grande partie de celle des objectifs de l'Union en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

Les mesures nationales, telles que l'investissement dans l'innovation et les allègements fiscaux, peuvent jouer un rôle décisif. En ce qui concerne l'Union, la commission estime qu'un ajustement du système communautaire d'échange de quotas d'émission (ETS) pourrait s'avérer nécessaire à l'avenir. Ces réductions visent à contribuer au projet, partagé par l'Union européenne et les Nations unies, visant à limiter le réchauffement de la planète à 2°C, une étape que les scientifiques considèrent comme décisive pour faire face au risque de conséquences graves du changement climatique. Les députés font observer que les réductions des émissions de CO2 de l'Union depuis 1990 ont déjà atteint 17 %, à la faveur de la crise économique.

[Europarl](#)

**Noter cet article :**

**Recommander cet article :**

- 
- [Tweeter](#)
- 
  
- **Nombre de consultations :** 684
- **Publié dans :** [Climat](#)
- **Partager :**
  - [Facebook](#)
  - [Viadeo](#)
  - [Twitter](#)
  - [Wikio](#)

[Climat CO2 gaz à effet de serre](#) JE

---

URL source: <https://www.rtflash.fr/climat-l-ue-doit-reduire-30-emissions-co2/article>